Atelier

Analyse des différents scénarios de collecte pour le plastique agricole

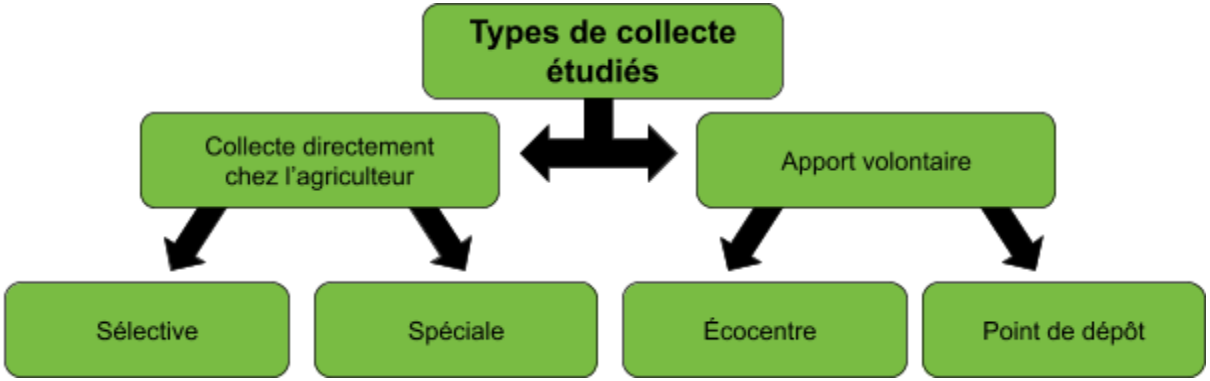

mai 2019

Résumé

Objectif de l'atelier : Bénéficier des expériences de chacun quant à la gestion des plastiques agricoles. Cette collecte d'informations complétées par des recherches bibliographiques a permis de réaliser le document bilan ci-dessous qui se veut être un outil d'aide à la décision pour les municipalités.

Déroulement de l'atelier : Quatre groupes diversifiés ont abordé les différents avantages et inconvénients d'une des quatres méthodes de collecte identifiées ci-dessous.

	Avantages	**Inconvénients**
Scénario 1 : Ajout des plastiques agricoles à la collecte sélective municipale.	- Peu d'efforts requis de la municipalité/MRC et des entreprises agricoles; - Faibles émissions de GES	- Taille des bacs de recyclage.
Scénario 2 : Collecte spéciale organisée et supervisée par les municipalités ou la MRC.	- Peu d'efforts requis pour l'entreprise agricole.	- Contribue à la génération d'émissions de GES supplémentaires; - Investissement nécessaire.
Scénario 3 : Apport volontaire par les agriculteurs à l'écocentre.	- Infrastructures et ressources humaines déjà existantes; - Flexibilité de la journée de collecte.	- Problématiques liées à l'écocentre (distance/tarifs/horaires/etc.) - Nécessite un lieu d'entreposage à la ferme - Nécessite des déplacements à distances variables.
Scénario 4 : Apport à des points de dépôt pré-déterminés.	- Flexibilité de la journée de collecte.	- Investissement nécessaire. - Nécessite des déplacements à distances variables.

Scénario 1 : Collecte sélective

Animateur : Emmanuel Pion, CREDDO
Participants : Christine Rieux du MAPAQ, Marie Lidberg de la municipalité de L'Ange-Gardien, Maxime Renaud de la municipalité de Pontiac et Claude Vallières agriculteur de Mansfield-et-Pontefract.

FORCES	FAIBLESSES
• Collecte déjà existante pour la plupart des municipalités de l'Outaouais. • Aucun coût supplémentaire pour ces municipalités. • Pouvoir réglementaire des municipalités face à l'implantation de nouvelle collecte. • Simplicité pour les agriculteurs (aucun déplacement). • Fréquence de collecte régulière. • Faible émission de GES, car même collecte que le recyclage.	• Taille du bac de recyclage non-adaptée aux grosses exploitations agricoles. • Mélange des plastiques agricoles au recyclage (contamination, quantification impossible). • Restreint les agriculteurs à se départir de leurs plastiques agricoles usagés à date fixe. • Certaines municipalités n'ont pas de collecte de recyclage.
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
• Incitatif aux municipalités pour mettre en place une collecte du recyclage (si inexistante). • Obligation de composter en 2020 - opportunité pour modifier/ajouter une collecte. • Augmentation de la compensation pour la collecte sélective. • Taux de participation estimatif élevé des agriculteurs.	• Variation des quantités et des types de plastiques selon les saisons. • Obligation de nettoyer les plastiques avant collecte. • Aucune récupération envisagée par Tricentris si le plastique agricole n'est pas conditionné. • Aucun conditionneur ni recycleur de plastiques agricoles en Outaouais pour le moment.

Pistes de solution évoquées

- Adapter le nombre de passage et/ou augmenter la taille des bacs selon la taille de l'exploitation et/ou les saisons.
- Placer le plastique agricole dans des sacs avant d'être mis dans le bac de recyclage pour éviter leur contamination et pour les quantifier plus facilement.
- Intégrer une étape de conditionnement à la réception des plastiques agricoles chez Tricentris.

Exemple d'application

Lieu : Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska
Lancement de la collecte : 2006
Technique : Plastiques acceptés dans le bac de recyclage ou à côté de celui-ci, en petits paquets de 25 kg max.
Coût de la collecte : Intégré dans le coût de la collecte sélective.
Quantité récoltée : 100 t/an

Scénario 2 : Collecte spéciale

Animateur : Maude St-Onge, CREDDO
Participants : Kimberley Mason de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, Rick Younge de la municipalité de Clarendon, Cheryl Layer agricultrice de La Pêche et Guillaume Ménard du Club de gestion des sols du Pontiac

FORCES	FAIBLESSES
• Pouvoir réglementaire des municipalités face à l'implantation de nouvelle collecte. • Simplicité pour les agriculteurs (aucun déplacement). • Permet de quantifier le gisement récolté. • Permet d'envoyer les plastiques agricoles usagés directement à un recycleur.	• Investissements nécessaires (achat de sacs/bacs/conteneurs, transport, gestion de la collecte, etc.). • Émissions de GES supplémentaires. • Requiert un nombre suffisant de participants. • Stockage du plastique en attendant la collecte. • Restreint les agriculteurs à se départir de leurs plastiques agricoles usagés à date fixe.
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
• Type de collecte adaptable à la demande saisonnière. • Augmentation de la compensation pour la collecte sélective. • Taux de participation estimatif élevé des agriculteurs.	• Obligation de nettoyer les plastiques avant collecte. • Aucun conditionneur ni recycleur de plastiques agricoles en Outaouais pour le moment.

Pistes de solution évoquées

- Mettre en place une plateforme internet ou une ligne téléphonique pour s'inscrire pour la collecte spéciale.
- Envisager un compacteur pour faciliter le stockage du plastique en attendant le jour de la collecte spéciale.
- Développer une unité de conditionnement/lavage du plastique agricole pour augmenter sa valeur de revente ou une usine qui récupère directement le plastique usagé pour le valoriser.

Exemple d'application

Lieu : MRC Coaticook
Lancement de la collecte : Janvier 2010
Technique : Plastiques collectés mensuellement en bordure de rue (paquets de 25 kg max) chez les fermes inscrites.
Coût de la collecte : Assumé par les entreprises agricoles via le compte de taxe (150$/an/ferme). Location possible d'un conteneur (400 $/an) et de bénéficier d'un remboursement offert par le MAPAQ.
Quantité récoltée : 200 t/an

Scénario 3 : Apport volontaire à l'écocentre

Animateur : Nolwenn Beaumont, CREDDO
Participants : Thierry Raimbault de la MRC du Pontiac, Nicolas Brodeur de l'UPA Outaouais- Laurentides, Michel Hay de la municipalité de St-André-Avellin et Marcel Huot et Christine Lacroix de la Ferme Mariposa- Jardin Perpétuel

FORCES	FAIBLESSES
• Infrastructures et ressources humaines déjà existantes dans les municipalités. • Aucun investissement pour les municipalités qui dispose d'un écocentre. • Flexibilité pour les agriculteurs (pas de jour de collecte spécifique). • Permet de quantifier le gisement récolté.	• Présence d'un écocentre obligatoire • Frais pour l'agriculteur (transport et écocentre). • Horaires de l'écocentre. • Distance à parcourir pour l'agriculteur. • Manutention-logistique compliquée.
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
• Augmentation de la compensation pour la collecte sélective.	• Obligation de nettoyer les plastiques avant collecte. • Aucun conditionneur ni recycleur de plastiques agricoles en Outaouais pour le moment. • Taux de participation estimée faible.

Pistes de solution évoquées

- Fournir un avantage financier aux agriculteurs (économie sur les taxes, redevance incitative, gratuité de l'écocentre…).
- Envisager une solution hybride (écocentre + points de dépôts).
- Les coûts de collecte peuvent être pris en charge par la compensation de collecte sélective. La location ou l'achat de conteneur nécessitera un financement complémentaire.
- Développer une unité de conditionnement/lavage du plastique agricole pour augmenter sa valeur de revente, ou une usine qui récupère directement le plastique usagé pour le valoriser.

Exemple d'application

Lieu : MRC du Val-Saint-François
Lancement de la collecte : Inconnu
Technique : Apport volontaire des entreprises agricoles à l'écocentre de Melbourne.
Coût de la collecte : Ce plastique est acheminé chez Sanitaire Lac-Mégantic au coût de 83,25 $/tonne, incluant les frais de transport et de traitement.
Quantité récoltée : Entre 10 et 16 tonnes par an.

Scénario 4 : Apport volontaire à un point de dépôt

Animateur : Nicolas Greugny, CREDDO
Participants : Corine Dubois de la Municipalité de Lochaber, Chloé Gourde-Bureau de la Ville de Gatineau et Andréane Sabourin de la MRC de Papineau

FORCES	FAIBLESSES
• Flexibilité pour les agriculteurs (pas de jour de collecte spécifique). • Permet de quantifier le gisement récolté.	• Distance à parcourir pour l'agriculteur. • Manutention-logistique compliquée. • Variation des quantités de plastiques dans les conteneurs selon leur emplacement. • Investissements nécessaires (logistique, conteneur).
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
• Augmentation de la compensation pour la collecte sélective.	• Taux de participation estimé faible. • Dépôt sauvages dans les conteneurs. • Horaire d'accès restreint aux points de dépôts. • Aucun conditionneur ni recycleur de plastiques agricoles en Outaouais pour le moment.

Pistes de solution évoquées

- Évaluer les zones stratégiques où implanter des points de collecte.
- Installer un compacteur au niveau des points de collecte et/ou vider régulièrement les conteneurs.
- Développer une unité de conditionnement/lavage du plastique agricole pour augmenter sa valeur de revente, ou une usine qui récupère directement le plastique usagé pour le valoriser.

Exemple d'application

Lieu : MRC Témiscamingue, MRC de Rimouski-Neigette et MRC de Beauharnois-Salaberry.
Lancement de la collecte : 2012
Technique : Apport volontaire aux points d'achat des plastiques (Coop de l'Abitibi, de Rimouski et de Sainte-Martine). Mis en ballots sur place à l'aide de presses subventionnées par Recyc-Québec, puis récupérés par Soleno qui les a recyclés en de nouveaux produits de plastique.
Coût de la collecte : Inconnu
Quantité récoltée : 12 t sur 2 mois

Autres pistes de solutions identifiées

- Récupération du plastique agricole usagé directement sur l'exploitation agricole par la compagnie qui effectue la livraison des plastiques neufs sur certaines exploitations.
- Récupération du plastique agricole par le valorisateur qui serait le propriétaire des conteneurs et prendrait en charge la collecte.
- Récupération du plastique agricole par une unité mobile de reconditionnement qui se déplacerait sur appel ou selon un calendrier.
- Suppression de l'usage du plastique agricole en diminuant significativement les taxes foncières afin de permettre aux agriculteurs de construire des silos.

Bibliographie

Gestion et mise en valeur des plastiques d'origine agricoles au Québec : État de la situation - Recyc-Québec (2010)

Récupération et mise en valeur des plastiques agricoles : Étude de faisabilité en gestion des matières résiduelles des ICI de la MRC de Pierre-De Saurel - CTTÉI (2013)

Étude des possibilités de récupération des plastiques agricoles dans la MRC du Val-Saint-François - Monique Clément (2014)

Implantation d'un service de collecte des plastiques agricoles dans la MRC d'Arthabaska - Gestera (2018)